

L'élevage a tenu ses assemblées générales

• Maison de l'Elevage

L'assemblée générale de la Maison de l'élevage, qui réunit les représentants des principaux syndicats de races, d'espèces et organisations spécialisées de l'élevage, est l'occasion d'évoquer les services proposés aux éleveurs gersois ainsi que les principaux sujets d'actualité pour l'élevage départemental. C'est ce qu'a décrit Rémy Fourcade, le Président, au travers de son rapport moral.

UNE NOUVELLE ORGANISATION

L'année 2014 a été marquée par la poursuite des travaux au sein du Service commun Bassin sud élevage. Le premier chantier ouvert sur l'identification a maintenant deux ans de fonctionnement derrière lui et il semble qu'il satisfasse à la fois les éleveurs et les trois Chambres d'Agriculture partenaires.

Fort de cette réussite, le service commun a donc décidé d'ouvrir d'autres chantiers et l'appel d'offre contrôle de performances lancé par le ministère de l'agriculture en fin d'année 2014 s'est présenté comme une opportunité d'étendre le champ de compétences.

La candidature a été retenue et l'année 2015 doit permettre de mutualiser ce service avec les prin-



des bonnes choses à l'élevage départemental.

La réforme de la PAC tout d'abord va entrer dans sa première année de vraie application. Disparition des quotas laitiers, nouvelles aides découplées, nouvelles règles d'attribution de l'aide aux bovins allaitants, les interrogations sont nombreuses et les incidences souvent variables d'une exploitation à l'autre. Ce que l'on sait c'est que globalement, notre département va perdre beaucoup, même sur l'élevage qui devait être plutôt favorisé. Face à cela, chacun cherche des pistes d'adaptation : certains sont tentés

gner leur développement pour les années à venir.

DE NOUVELLES ACTIONS ACCOMPAGNÉES PAR LA MAISON DE L'ELEVAGE

La Maison de l'élevage est partenaire de la Chambre d'agriculture dans le cadre de l'accompagnement du groupe « Agro-écologie en Astarac ». Ce groupe est constitué principalement de polyculteurs éleveurs qui souhaitent gagner en productivité grâce à l'agro-écologie. Des thèmes comme l'autonomie fourragère couplée à des techniques innovantes de travail simplifié ou de couverts permanents sont testés sur les exploitations. D'autres innovent dans la gestion du pâturage ou la composition des prairies. Une présentation des projets a été réalisée par l'animateur Manuel Luzarreta ainsi que par Elodie Sutra qui participent au suivi des essais météls mis en place dans ce cadre au Lycée de Mirande. Une journée de visite sera proposée prochainement.

Les EDE de Midi-Pyrénées sont engagées depuis peu dans l'expérimentation de la dématérialisation des documents de circulation des bovins. C. Trouche, responsable de l'identification au sein de Bassin Sud, a présenté cette démarche qui associera quelques éleveurs volontaires à cette phase de test.

• Groupement de Défense Sanitaire

Rémy Fourcade, Président du GDS, a réuni les éleveurs le 10 mars après-midi en Assemblée Générale. Il a fait un tour d'horizon de la situation sanitaire du départe-

ment et des changements de l'organisation du sanitaire en France.

En premier lieu, Rémy Fourcade s'est félicité du bon état sanitaire des cheptels du département. De plus, il n'y a pas eu à déplorer d'accident sanitaire comme ceux que nous avons connus ces dernières années.

LA NOUVELLE ORGANISATION

Pour autant, le GDS n'est pas resté sans activité. Il participe à la mise en oeuvre des prophylaxies bovines et à la gestion des ASDA dans le cadre d'une mission de service public déléguée. Cette délégation va se renforcer dès 2015. En contrepartie, les GDS doivent s'engager dans une démarche d'accréditation, qui représente un investissement très lourd. De plus, les centres de décisions de l'administration s'étant régionalisés, il est demandé aux GDS de faire de même et la Fédération Régionale des GDS devient l'interlocuteur de l'administration régionale en tant qu'Organisme à Vocation Sanitari-

nelle organisation. En effet, les GDS de Midi-Pyrénées ont pris des décisions importantes pour renforcer la lutte contre l'IBR, suivi en cela par GDS France qui a opté pour une éradication totale de la maladie. Ces décisions tardent à se traduire en mesures concrètes du fait de la restructuration générale du sanitaire.

Dans les domaines où le GDS départemental reste seul décideur, le travail a été poursuivi. La panoplie des plans pour aider les éleveurs à faire face aux principales maladies bovines a été complétée : BVD, Paratuberculose, Néosporose, diagnostics avortements, incitation à faire des analyses parasitaires et besnoitiose également. Les diverses caisses de secours sont sollicitées et permettent de concrétiser la solidarité entre éleveurs qui a toujours été un souci des GDS.

LE PLAN ÉCO-ANTIBIO

Au cours des débats, M. Fourcade indique que les éleveurs ont pris



cipes fondamentaux qui restent la qualité du service proposé, la proximité et un tarif calculé sur le meilleur coût.

Au chapitre toujours de l'organisation de la structure Maison de l'Elevage, quelques mouvements de personnels sont à relever : le départ en fin d'année de Mathieu Duprat, en charge de l'appui technique, tant au GDS qu'à la Maison de l'Elevage, et qui est remplacé par Elodie Sutra, comme nouvelle technicienne. Elle a en charge de développer avec Joël Abadie le service technique aux éleveurs de bovins viande mais aussi de suivre le dossier fourrage au sein de la Maison de l'Elevage. Les administrateurs ont fait remonter leur intérêt pour le bulletin fourrage mis en place il y a deux ans maintenant.

Un autre départ également celui de Jean-Michel Mouret. En remplacement, Jean-Marc Cenedèze devient le référent pour les petits ruminants dans le département.

LA SITUATION DE L'ÉLEVAGE

L'année 2015 risque d'apporter beaucoup de nouveautés, et pas que

par les MAE Agriculture Biologique, mais il leur est conseillé de bien étudier les contraintes des cahiers des charges. D'autres peuvent avoir encore de bonnes marges de progrès technique, indépendamment du niveau des aides. C'est certainement le moment de se pencher sur ces marges et la Maison de l'Elevage est en capacité d'accompagner techniquement ces éleveurs.

Le nouveau plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations (ex PMBE) permet aussi d'accéder à des aides pour financer la modernisation. Il faut regarder cela avec attention.

Dans l'actualité de ces derniers mois, il y a bien sûr l'abattoir d'Auch. La pérennisation de l'activité de cet abattoir est un enjeu essentiel pour l'agriculture et l'agroalimentaire du Gers.

Rien n'était gagné il y a quelques mois encore sur l'avenir de cet outil et sa pérennisation est une bouffée d'oxygène pour notre département. Tout n'est pas réglé grâce à cela mais les filières d'élevage conservent ainsi un outil de proximité en capacité d'accompa-

re (OVS). Cette réorganisation s'accompagne d'une harmonisation des procédures de prophylaxie entre départements d'une même région et au niveau national. La région sera chargée également de la conception et de la mise en oeuvre du Schéma Régional de Maîtrise des Dangers Sanitaires (SRMDS) qui doit fixer les priorités de surveillance et de lutte contre les maladies de l'ensemble des espèces animales d'élevage.

LA LUTTE CONTRE LES MALADIES

M. Fourcade regrette la lenteur de mise en oeuvre de cette nou-

connaissance du plan éco-antibio 2017, plan qui limite l'utilisation des antibiotiques de dernière génération en médecine vétérinaire. Bien que les éleveurs bovins viande ne soient pas les plus concernés, il semble que des solutions alternatives existent. Elles doivent être mises en oeuvre sur prescription des vétérinaires. Les éleveurs seront plus enclins à y participer si on leur en explique la nécessité plutôt que sous la contrainte et les menaces de sanctions.

En réaction à l'actualité de l'élevage, les éleveurs présents ont insisté sur la nécessité que le nouvel abattoir d'Auch leur offre la possibilité de réaliser des abattages d'urgence.



Le GDS du Gers, initialement constitué par les éleveurs bovins, a ouvert depuis 3 ans une section apicole qui poursuit l'action du GDS apicole, auparavant autonome.

L'objet principal de cette section apicole est d'organiser la lutte contre le varroa, parasite des abeilles, qui a un rôle important dans l'affaiblissement des ruchers.

Près de 125 apiculteurs sont adhérents du GDS apicole